



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

11 octobre 2024

PROJET DE LOI DE FINANCES 2025 UNE MENACE POUR L'AVENIR DES EMPLOIS DU TRANSPORT AÉRIEN !

L'UNSA-Transport et ses syndicats de l'aérien expriment leur profonde inquiétude face au projet gouvernemental visant à tripler la taxe de solidarité sur les billets d'avion (ancienne taxe Chirac). Cette mesure, si elle était adoptée, serait un désastre pour l'ensemble des emplois du secteur aérien français et, par extension, pour l'économie nationale.

Le projet de loi de finances 2025 prévoit une augmentation considérable de la TSBA, qui pourrait atteindre jusqu'à un milliard d'euros de recettes supplémentaires pour l'État. Cette hausse, alarmante par son ampleur, impactera les compagnies aériennes françaises, déjà fragilisées par la crise sanitaire, et donc pèsera lourdement sur l'emploi.

fortement taxé en France, l'un des plus taxés au monde. Taxer les compagnies aériennes mettrait un coup d'arrêt à l'investissement de la décarbonation du secteur. Pour information, depuis 2000, le trafic aérien a augmenté de 53 % avec seulement une augmentation de 4,5 points de l'empreinte carbone. ●

550

mille d'emplois
sont menacés par
ce projet.



Jérémy Sastre
Secrétaire général
UNSA-Transport
06 17 50 44 91



Yves Joulin
Secrétaire fédéral
UNSA-Transport
06 32 45 60 74

DES CONSÉQUENCES LOURDES

Cette nouvelle taxation aura des répercussions directes sur les prix des billets d'avion, ce qui réduira la demande et entraînera une baisse de l'activité. Les compagnies aériennes françaises verront leur équilibre financier déjà précaire fortement impacté, mettant en péril des milliers d'emplois directs et indirects. Cette nouvelle taxation augmentera encore la distorsion de concurrence entre les différentes compagnies. Cette mesure risque également de pénaliser l'attractivité de la France en tant que destination touristique. Nous rappelons en effet que le transport aérien représente plus de 2 % du PIB. Une telle hausse des taxes aériennes dissuadera les voyageurs de choisir la France comme point de départ ou d'arrivée de leurs voyages avec de lourdes conséquences pour le secteur du tourisme.

UN CHOIX POLITIQUE CONTESTABLE

Pour le secteur aérien de l'UNSA-Transport, cette nouvelle taxation est injustifiée. L'aviation civile est déjà un secteur

L'UNSA-TRANSPORT A DES PROPOSITIONS ALTERNATIVES !

L'UNSA-Transport appelle le gouvernement à reconsidérer ce projet et à privilégier des solutions plus équilibrées.

- #1 **Limiter l'impact** de cette hausse de taxes sur les compagnies aériennes françaises, qui sont déjà en première ligne et dont les salariés subissent déjà des plans de redressement successifs.
- #2 **Consacrer l'intégralité** des recettes supplémentaires à la transition écologique du secteur aérien afin de développer de nouveaux emplois en France.
- #3 **Favoriser** une concurrence loyale entre les compagnies aériennes en évitant de pénaliser les entreprises françaises au profit de leurs concurrentes étrangères, pour l'emploi en France. ●

L'UNSA-TRANSPORT APPELLE
L'ENSEMBLE DES ACTEURS CONCERNÉS
À SE MOBILISER POUR DÉFENDRE
LES EMPLOIS D'UN SECTEUR
STRATÉGIQUE POUR L'ÉCONOMIE
FRANÇAISE ET LE RAYONNEMENT
INTERNATIONAL DE LA FRANCE.

